



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet: **Préavis n° 57/2024**

concernant l'étude préliminaire de l'aménagement de la RC24

Séance: jeudi 22 août 2024

Présents: Pascal Colombo, André Darmon, Gérald Girardet, Jean Zucchello et la Commission des finances au complet.

Après examen attentif, nous sommes favorables à la participation financière de la commune à l'étude préliminaire pour l'aménagement de la RC24. Cet investissement est justifié par l'importance stratégique du projet pour améliorer la sécurité et la mobilité douce dans notre commune et notre région, conformément à la stratégie cantonale de promotion du vélo 2035.

Les subventions prévues permettront de réduire significativement le coût final pour notre commune à CHF 17'727.95 TTC. En outre, le crédit de CHF 71'000.–, amorti sur 10 ans, est une démarche financièrement raisonnable et compatible avec notre budget, garantissant ainsi que la commune puisse s'engager dans ce projet sans impact majeur sur ses finances, et au bénéfice de nos besoins de mobilité.

Cet investissement contribuera non seulement à renforcer les infrastructures locales, mais aussi à valoriser notre territoire en améliorant la qualité de vie des résidents et leur mobilité par ce projet traversant Nyon, Duillier et Genolier.

Fondée sur ce qui précède, la Commission de Finances propose au Conseil :

d'approuver le préavis 57/2024 tel que proposé par la Municipalité concernant la participation de la Commune de Genolier (CHF 71'000.–) au coût de l'étude préliminaire de l'aménagement de la RC24 avec la création d'un aménagement cyclable entre Genolier et Nyon.

Fait à Genolier le 27 août 2024

Eric Bocquet

Gregory Favre

Karine Kalcic
Rapporteure

Matthieu Balmer

Frédéric von der Weid

Présidente: Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch